

VENTES A L'ENGAN

VENTES A L'ENGAN

VENTES A L'ENGAN

VENTES A L'ENGAN

VENTES A L'ENGAN

VENTES A L'ENGAN

VENTES A L'ENGAN

PAR ERNEST A. CARRERE

A L'ENGAN

PAR ERNEST A. CARRERE

OPPORTUNITÉ EXTRAORDINAIRE. SPÉCULATION DE TOUT REPOS!

POUR LE NEGOCIANT, LE CAPITALISTE, LE SPÉCULATEUR, L'OPÉRATEUR, LES SYNDICATS.

1418 Rue Canal entre les rues Liberté et Marais

1416 Rue Canal entre les rues Liberté et Marais

1402-1404-1408 Rue Canal encoignure Liberté

117-121 Rue Sud Liberté entre les rues Canal et Gasquet

129 Sud Liberté entre les rues Canal et Gasquet

UNE OCCASION D'ACQUÉRIR UNE ENCOIGNURE DE 64' 7" DE FACE À LA RUE CANAL SUR 157' 7" DE PROFONDEUR

LE JEUDI 23 OCTOBRE 1913, À MIDI.

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 Rue Baronne

Succession de Mme. Nelville M. Chaurant—No. 103,261 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur. Le JEUDI 23 octobre 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre...

mesure française, vingt pieds de face à la rue Canal (c'est-à-dire vingt pieds plus ou moins en mesure américaine) sur cent vingt pieds en profondeur...

tenant six chambres, quatre salles de bain, vestibules, galeries, alcôves à linge, office, gaz et électricité dans toute la maison, connexions d'eau et d'égoûts...

profondeur, sur la ligne le divisant du lot C, sur le dit croquis, quatre vingt pieds de face à la rue Canal, et sur la ligne le divisant du lot A, d'un côté le dit croquis, onze pieds de face à la rue Liberté...

le numéro municipal 117 et 121 rue S. Liberté, et tous les droits, voles, privilèges et avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon...

comptant et pour le solde du prix d'achat, s'il y en a, les acquéreurs devront fournir leurs billets en paiements égaux, en un et deux ans de la date de l'adjudication...

ERNEST A. CARRERE, Encanteur. GUS A. LLAMBIAS, DELVAILLE H. SHEARD, AVOCATS. CHAS. J. THEARD, Exécuteur Testamentaire.

Par STROUBACK & LATTER. ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE EN PARTAGE Elvira Sheppard épouse de Horkis Williams VS CHARLES E. WHITE

PAR STROUBACK & LATTER. ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Lucian J. Joly. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 102,706—Division C—Au plus haut et dernier enchérisseur

PAR PETER GALLAGHER. ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de John E. Stacs. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 105,294—Division C—Propriété de valeur, cotage 90x327 pieds sur la rue Marigny...

PAR LEONARD L. STERN. ANNONCE JUDICIAIRE. John Scheeff vs. Jacob Scheeff, et al.—No. 105,229—Cour Civile de District, Division A.

PAR ALBERT PAUL. ANNONCE JUDICIAIRE. Collage, avec deux lots, 2319 Calhoun, près Magnolia. Succession de Philomène Ribe, Veuve de Félix T. Polet.

PAR LEONARD L. STERN. ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Beniah Hyman Goldstein. No. 105,421—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR LEONARD L. STERN. ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Beniah Hyman Goldstein. No. 105,421—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR STROUBACK & LATTER. Chas. B. Strouback, Encanteur—Il sera vendu à l'engan, le MARDI 18 novembre 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement...

PAR STROUBACK & LATTER. Chas. B. Strouback, Encanteur—Vendra à l'engan à la sus-dite date et lieu, en vertu d'un ordre signé le 3 octobre 1913 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire et-dessus numérotée et intitulée: la propriété suivante décrite à savoir:

PAR LIONEL M. RICAU. ANNONCE JUDICIAIRE. Conformément et en vertu d'un jugement lu et rendu en public, au Palais de Justice, le 10 octobre 1913, au cas ouvert le 6 juin, 1913 par l'Honorable Edward K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire et-dessus numérotée et intitulée: la propriété suivante décrite à savoir:

PAR DANZIGER & TESSIER. ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Willis E. Rockwell. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 106,143—Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire et-dessus numérotée et intitulée: la propriété suivante décrite à savoir:

PAR DANZIGER & TESSIER. ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Willis E. Rockwell. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 106,143—Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire et-dessus numérotée et intitulée: la propriété suivante décrite à savoir:

PAR DANZIGER & TESSIER. ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Willis E. Rockwell. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 106,143—Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire et-dessus numérotée et intitulée: la propriété suivante décrite à savoir:

PAR DANZIGER & TESSIER. ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Willis E. Rockwell. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 106,143—Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire et-dessus numérotée et intitulée: la propriété suivante décrite à savoir:

VENTES PAR LE CONSTABLE ANNONCE JUDICIAIRE. B. P. Hudson's Sons & Co., 15 A. Monroa. DREMIERE COTE DE CITE de la Nouvelle-Orléans. No. 62,116—En vertu d'un writ de fieri facias, m'a été adressé par l'Honorable Premier Cour de Cité de la paroisse d'Orléans, le 17 septembre 1913, à 11 heures du matin, la propriété et-dessus numérotée et intitulée: la propriété suivante décrite à savoir:

AVIS DE SUCCESSIONS Succession de Myopille P. Touzet. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 105,978—Division A—Au plus haut et dernier enchérisseur, en vertu d'un jugement rendu en public, au Palais de Justice, le 10 octobre 1913, au cas ouvert le 6 juin, 1913 par l'Honorable Edward K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire et-dessus numérotée et intitulée: la propriété suivante décrite à savoir:

AVIS DE SUCCESSIONS Succession de Myopille P. Touzet. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 105,978—Division A—Au plus haut et dernier enchérisseur, en vertu d'un jugement rendu en public, au Palais de Justice, le 10 octobre 1913, au cas ouvert le 6 juin, 1913 par l'Honorable Edward K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire et-dessus numérotée et intitulée: la propriété suivante décrite à savoir:

AVIS DE SUCCESSIONS Succession de Myopille P. Touzet. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 105,978—Division A—Au plus haut et dernier enchérisseur, en vertu d'un jugement rendu en public, au Palais de Justice, le 10 octobre 1913, au cas ouvert le 6 juin, 1913 par l'Honorable Edward K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire et-dessus numérotée et intitulée: la propriété suivante décrite à savoir:

AVIS DE SUCCESSIONS Succession de Myopille P. Touzet. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 105,978—Division A—Au plus haut et dernier enchérisseur, en vertu d'un jugement rendu en public, au Palais de Justice, le 10 octobre 1913, au cas ouvert le 6 juin, 1913 par l'Honorable Edward K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire et-dessus numérotée et intitulée: la propriété suivante décrite à savoir:

AVIS DE SUCCESSIONS Succession de Myopille P. Touzet. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 105,978—Division A—Au plus haut et dernier enchérisseur, en vertu d'un jugement rendu en public, au Palais de Justice, le 10 octobre 1913, au cas ouvert le 6 juin, 1913 par l'Honorable Edward K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire et-dessus numérotée et intitulée: la propriété suivante décrite à savoir:

AVIS DE SUCCESSIONS Succession de Myopille P. Touzet. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 105,978—Division A—Au plus haut et dernier enchérisseur, en vertu d'un jugement rendu en public, au Palais de Justice, le 10 octobre 1913, au cas ouvert le 6 juin, 1913 par l'Honorable Edward K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire et-dessus numérotée et intitulée: la propriété suivante décrite à savoir:

AVIS DE SUCCESSIONS Succession de Myopille P. Touzet. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 105,978—Division A—Au plus haut et dernier enchérisseur, en vertu d'un jugement rendu en public, au Palais de Justice, le 10 octobre 1913, au cas ouvert le 6 juin, 1913 par l'Honorable Edward K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire et-dessus numérotée et intitulée: la propriété suivante décrite à savoir:

AVIS DE SUCCESSIONS Succession de Myopille P. Touzet. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 105,978—Division A—Au plus haut et dernier enchérisseur, en vertu d'un jugement rendu en public, au Palais de Justice, le 10 octobre 1913, au cas ouvert le 6 juin, 1913 par l'Honorable Edward K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire et-dessus numérotée et intitulée: la propriété suivante décrite à savoir:

AVIS DE SUCCESSIONS Succession de Myopille P. Touzet. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 105,978—Division A—Au plus haut et dernier enchérisseur, en vertu d'un jugement rendu en public, au Palais de Justice, le 10 octobre 1913, au cas ouvert le 6 juin, 1913 par l'Honorable Edward K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire et-dessus numérotée et intitulée: la propriété suivante décrite à savoir:

AVIS DE SUCCESSIONS Succession de Myopille P. Touzet. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 105,978—Division A—Au plus haut et dernier enchérisseur, en vertu d'un jugement rendu en public, au Palais de Justice, le 10 octobre 1913, au cas ouvert le 6 juin, 1913 par l'Honorable Edward K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire et-dessus numérotée et intitulée: la propriété suivante décrite à savoir:

AVIS DE SUCCESSIONS Succession de Myopille P. Touzet. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 105,978—Division A—Au plus haut et dernier enchérisseur, en vertu d'un jugement rendu en public, au Palais de Justice, le 10 octobre 1913, au cas ouvert le 6 juin, 1913 par l'Honorable Edward K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire et-dessus numérotée et intitulée: la propriété suivante décrite à savoir:

AVIS DE SUCCESSIONS Succession de Myopille P. Touzet. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 105,978—Division A—Au plus haut et dernier enchérisseur, en vertu d'un jugement rendu en public, au Palais de Justice, le 10 octobre 1913, au cas ouvert le 6 juin, 1913 par l'Honorable Edward K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire et-dessus numérotée et intitulée: la propriété suivante décrite à savoir:

AVIS DE SUCCESSIONS Succession de Myopille P. Touzet. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 105,978—Division A—Au plus haut et dernier enchérisseur, en vertu d'un jugement rendu en public, au Palais de Justice, le 10 octobre 1913, au cas ouvert le 6 juin, 1913 par l'Honorable Edward K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire et-dessus numérotée et intitulée: la propriété suivante décrite à savoir: